

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Richesse d'homologation N°
Tracteur	F E N D T	146/2 (Farmer 200 S toutes roues)	CH 4259 43

Constructeur	XAVIER FENDT & CO., Marktoberdorf (D)		
Identification	"146/2" sur la plaquette du constructeur		
	"146/23" devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à droite, latéralement sur support de l'essieu avant		
N° du châssis	à droite, latéralement sur support de l'essieu avant		
Ident du moteur	"F3L 912" à gauche, latéralement sur le bloc, sur flasque du démarreur (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen (GVS), 8207 Schaffhausen		
Véhicule homologué	146/23/0443	Signes fixes dans code du type	146/2 + 146/23

<b>Châssis</b>	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, sur demande av. assistance hydraulique
Transmission	mécanique synchronisée
Nombre de vitesses	2x6+S = 13 *) Entraînement toutes roues **)
Frein de service	mécanique, à expansion interne, AR = sur arbres d'entraînement, frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage
Frein auxiliaire	mécanique, à ruban extérieur, AR = sur arbres d'entraînement
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier av. secteur
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circ.	-

<b>Moteur</b>			
Marque	DEUTZ	Type	F3L 912
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Réfrigérés.	air	Nombre cylindr.	3
Alésage	100	Course	120
Cylindrée	2826	CV-impôt	14,40
Puissance en CV	40 DIN	à V/min	2000
Bruit	80 dB/A	à V/min	2100
Silencieux	1 pot 420x Ø 130 ou 638x Ø 100 (cheminée)		
Mesure des gaz	BOSCH noircissement = 3,4		
Déparasitage	-		

<b>Carrosserie</b>	
Nombre de portes	Indic. vit.
Ceintures sécurité	Rétroviseur
Cale	Attelage AV+AR= broches
Antivol	
Nombre de places	t 1 + 2 av centre ar
<b>Dimensions</b>	Int. ext.
Longueur	3430 Empattements 1923
Largeur	1740-2140 §)
Hauteur	1610 Voie av 1270 ar 1375
Porte à faux	lat. av 1250 - 1450 ar 1220 - 1760
	av 567 ar 940 Braquage g 9000 d 9000
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	800	1300	2100
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	1100	2390	3000
Dimens. pneus	7.50-18	12.4/11-28	(Variantes +)
Ply / bar	6 / 2,25	6 / 1,6	voir
Charge pour V max	1620	2460	remarques)
	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			25 km/h
Vitesse maximale testée:			25 km/h

à 2100 t/min au moteur resp. 600/1100 t/min à la prise de force

Equipement	M	(E)
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E) sur les ailes
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	1	(E)
Cilignoteurs	av 1	(E) ar 2a (E)
Cetadioptrés	av	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av §)	ar §)
Feux complémt.		
Eclairage plaque		
Essuie-glace		avec/sans lave-glace
Avertisseurs	BOSCH O 320 143 010 CH 5 0301 07	
	ou d'autres modèles selon les fiches	
	d'homologation	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur	
Marque et type	F E N D T	146/2
Homologation N°	CH	4259 43
Carrosserie		
Places	total 1 + 2	avant
Poids à vide	2100	Carburant D
Charge utile		CV-impôt 14,40
Poids total		Cylindrée 2826

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Nombre de vitesses : sur demande en plus 3 vitesses rampantes.
- \*\*\*) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées.
- +) Variante de pneus : AR = 12,4/11 - 32 6 PR 2620 (1,6) V-max 30 km/h } contrôler la voie  
                                   9,5/9 - 36 6 PR 2070 (1,8)                    30 km/h }  
                                   13,6/12 - 28 6 PR 2860 (1,6)                    30 km/h }
- §) Des feux de gabarit sont exigés lorsque le véhicule dépasse 2100 mm de largeur.

A noter dans le permis de circulation:

- 1 plomb sur capuchon plastique sur butée de pleine charge + 1 plomb sur le couvercle du régulateur (code 101).

Lieu et date de l'homologation  
Zurich, 3.8.76

Homologation fédérale des types de véhicules



Tracteur

F E N D T

divers

CH 4259 <sup>43</sup> ..

FICHE SYNOPTIQUE I (doit être jointe à la fiche d'homologation correspondante)

Complément du 21.4.1983 /Ba

Valable pour les fiches d'homologation suivantes:

CH 4259 28	CH 4259 31	CH 4259 47	CH 4259 61
CH 4259 29	CH 4259 38	CH 4259 53	CH 4259 62
CH 4259 30	CH 4259 43	CH 4259 54	CH 4259 63

Emplacement du signe distinctif du moteur: A gauche latéralement sur bride du démarreur ou à gauche sur le bloc près de la pompe hydraulique.